

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-171
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière :
SUBVENTIONS

**OBJET : DEMANDE
DE SUBVENTION
AUPRES DE LA
CONFERENCE DES
FINANCEURS DE LA
PREVENTION ET DE
LA PERTE
D'AUTONOMIE DE
L'AUDE DANS LE
CADRE DE
L'ORGANISATION
DE LA SEMAINE
BLEUE 2026**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 23 JUIN 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 23 JUIN 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **02 JUL. 2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du lundi 29 juin 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne,
KICKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, ESCAFRE
Élisabeth, RATABOUIL Michel, SÉMAT Gérard, GIRY
Christophe, LAMMOGLIA Éric, PERLES Bruno, DE
ALMEIDA Marie, GAÏANI Audrey, CHANCROGNE Maëva,
MONDRAGON Gérard, MOUTON Jean-Baptiste,
DERKAOUI Kalvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

VIALARET Max donne pouvoir à GAÏANI Audrey,
PERRIN Afaf donne pouvoir à GIRAL Hélène,
FERNANDEZ Sandrine donne pouvoir à DERKAOUI Kalvin,
CADEL Fabien donne pouvoir à MONDRAGON Gérard,
FONTÈS Audrey donne pouvoir à MOUTON Jean-Baptiste.

Absent : ESTRADÉ Quentin.

Secrétaire : KICKOFF Gladys.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 011-211100763-20260629-DB2026171-DE

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter auprès de la
Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie du Département
de l'Aude, dans le cadre d'un appel à projet au bénéfice des seniors de 60 ans et plus,
une subvention pour l'organisation d'une pièce de théâtre intergénérationnelle dans le
cadre de la Semaine Bleue 2026.

Considérant :

❖ Que la Ville de Castelnaudary déploie une politique d'action sociale dédiée à
ses aînés afin de prévenir et rompre l'isolement social. À travers des animations
culturelles, culinaires, des temps de convivialité, des actions visant à faciliter leur accès
aux droits ainsi que de la prévention dans le domaine de la santé, la commune favorise le
maintien du lien social et le bien-être des seniors ;

❖ Que ces initiatives témoignent de l'engagement de la ville pour accompagner chaque sénior dans une vie sociale active et inclusive ;

❖ Que pour l'année 2026, à l'occasion de la semaine bleue du 5 au 9 octobre, la Ville de Castelnaudary propose le 5 octobre, à ces partenaires (la médiathèque intercommunale, le CIAS, l'Espace Séniors du Lauragais, l'association des Petits Frères des Pauvres) une édition d'un salon seniors et aidants qui mettra l'accent sur la lutte contre l'isolement social et sur le renforcement des liens intergénérationnels ;

❖ Que pour clôturer cette semaine, le vendredi 9 octobre 2026 à 16 heures au théâtre des 3 ponts, un spectacle de marionnettes intergénérationnel sera proposé gratuitement aux séniors et leurs aidants mais également aux enfants à partir de 6 ans des ALAE de la ville. Il s'agira d'un spectacle de marionnettes intitulé « Le sourire de Mona » ;

❖ Que le montant de la prestation s'élève à 895 € TTC ;

❖ Que la ville s'engage à mettre à disposition les moyens humains et matériel au travers ses services, ainsi que le théâtre des 3 ponts et les moyens de supports techniques afférents.

Vu la possibilité de solliciter une subvention à hauteur de 895 € TTC auprès de la Conférence des Financeurs pour le financement du projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le projet et son coût global ;

AUTORISE Monsieur Le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie du Département de l'Aude, pour un montant de 895 € TTC afin de financer la pièce de théâtre « Le Sourire de Mona » dans le cadre de la semaine bleue 2026 ;

MANDATE Monsieur Le Maire pour signer tous documents relatifs à cette demande et effectuer les démarches nécessaires auprès de la Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie du Département de l'Aude.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 02 JUL. 2026 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 02 JUL. 2026 Par publication le : 02 JUL. 2026 Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL
--



Castelnaudary, le 29 Juin 2026



Le Maire,

Philippe GREFFIER